



Le Réseau national Échouages : un outil d'évaluation et de surveillance des populations de mammifères marins

▲ Dauphin commun.

© Pelagis

Les mammifères marins, par leur position trophique, sont des espèces sentinelles de la qualité de l'environnement marin. Pour évaluer l'état de conservation de ces populations – requis dans le cadre de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM), mais aussi de la directive « Habitats » et de plusieurs conventions internationales –, il existe différents indicateurs produits par des méthodologies complémentaires, dont l'étude des individus échoués. Le suivi à long terme des échouages de mammifères marins est associé à la gestion d'une banque de prélèvements et aux analyses biologiques (biodémographie, écologie trophique, contaminants...). Structuré en un réseau national, il permet de documenter les tendances spatio-temporelles des effectifs d'échouages et des pressions anthropiques pesant sur les mammifères marins.

**CÉCILE DARS¹, ÉLÉONORE MÉHEUST¹,
WILLY DABIN¹, GHISLAIN DOREMUS¹,
BENJAMIN GUICHARD²,
ANOUEK DECORS³,
STÉPHANE DIXNEUF⁴,
OLIVIER VAN CANNEYT¹,
FLORENCE CAURANT¹**

¹ Observatoire Pelagis, Unité mixte de service 3462 CNRS – La Rochelle Université.

² OFB, Direction surveillance, évaluation, données, Service évaluation, connaissance et usages du milieu marin – Brest.

³ OFB, Direction de la recherche et de l'appui scientifique, Unité sanitaire de la faune – Orléans.

⁴ OFB, Direction régionale Bretagne, Parc naturel marin d'Iroise – Le Conquet.

Contacts : florence.caurant@univ-lr.fr ;
benjamin.guichard@ofb.gouv.fr

Mis en place dans les années 1970, le Réseau national Échouages (RNE – *encadré 1*) couvre l'ensemble du littoral français, y compris en Outre-mer. Il est constitué d'environ 500 correspondants – dont 135 à l'OFB – qui interviennent sur plus d'un millier d'échouages par an (1 834 en 2018). Le RNE est coordonné par l'Observatoire Pelagis, Unité mixte de service CNRS-La Rochelle Université, dont les missions principales sont le soutien à la recherche en écologie de la mégafaune marine et aux politiques publiques de conservation, notamment à travers son rôle d'expert pour le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES).

Depuis les débuts du RNE, ce sont plus de 30 000 individus échoués et 26 000 prélèvements (issus de quelque 7 000 individus) qui ont été collectés. L'ensemble de ces données et prélèvements est bancarisé, afin de permettre une meilleure

connaissance des populations de mammifères marins fréquentant les eaux françaises.

Un dispositif majeur dans le cadre de la DCSMM

Cette directive européenne (2008/56/CE) invite chaque État membre à élaborer une stratégie en vue du rétablissement du bon état écologique de ses eaux maritimes, notamment à travers la mise en place de programmes de surveillance et de programmes de mesures par cycles de six ans. Les mammifères marins, inclus dans les descripteurs Biodiversité (D1), Contaminants (D8), Déchets (D10) et Bruit sous-marin (D11), font l'objet d'un programme de surveillance commun avec les tortues marines. Ce programme comprend une quinzaine de dispositifs de suivi, dont le RNE.